

CLAP / INFOS

Avril 2024 - N° 85 - www.ville-clapiers.fr

Le magazine de la Commune de Clapiers

CLAPIERS, COMMUNE SPORTIVE



©Ville de Clapiers - Renaud Escande



SOMMAIRE

/ P 03 - Le mot du Maire
/ P 04 - Environnement
/ P 06 - Travaux
/ P 10 - Vie citoyenne

/ P 11 - Démocratie participative
/ P 12 - Vivre ensemble
/ P 13 - Prévention
/ P 15 - Les Echos

/ P 16 - Rétro
/ P 18 - Tribune libre
/ P 20 - Agenda
/ P 23 - Etat civil

DANS L'HÉRAULT

Renove ton Habitat

Devis **GRATUIT**

www.renovetonhabitat.com

Votre SPÉCIALISTE en rénovation énergétique

HITACHI
Inspire the Next

REEMPLACER FACILEMENT TOUS LES CHAUFFE-EAU DU MARCHÉ

Chaud ou froid, il fait toujours bon chez moi !

Contactez-nous au **06 87 54 06 57** ou par mail : renovetonhabitat@gmail.com

QUALIBAT

JUSQU'À 60% D'ÉCONOMIE

TAMSOL
INSTALLATEUR PHOTOVOLTAÏQUE

WWW.TAMSOL.FR

CLAPIERS

POUR UNE ETUDE GRATUITE CONTACTEZ-NOUS AU 06 53 15 25 21

10 ANS GARANTIE DÉCAENALE

RGE QualipV

SL ECOÉNERGIE
www.slecoenergie.fr

ETUDE GRATUITE

INSTALLATEUR DE BORNES DE RECHARGE POUR VOITURES ÉLECTRIQUES

slecoenergie@gmail.com
06 63 09 69 12
CLAPIERS

Siret : 904 530 060

GARAGE KMS

**Mécanique
Electricité
Carrosserie
Pose accessoires
Réparations toutes marques
Prêt de véhicule...**

5, impasse des Écoles - 34830 CLAPIERS
04 67 59 24 36 / 09 74 56 04 79
garagekms@orange.fr / www.garage-k-m-s.com

MOT DU MAIRE



Mes chers concitoyens,

Le mois d'avril s'ouvre à nous, et avec lui nous entrons pleinement dans le temps du printemps. Celle du réveil de la nature, des arbres qui retrouvent de leurs couleurs et des fleurs qui s'épanouissent à nouveau.

Une période toujours agréable à Clapiers, quand notre village se pare de ses atours printaniers et que les beaux jours se présentent à nous, apportant avec eux leur lot de moments de convivialité. Les Vendredis de l'éolienne en sont un, et ils reviennent dès ce mois-ci pour rassembler les Clapiérois autour de musiques, d'animations et de l'apéritif. Une image de Clapiers et de son bien-vivre que nous pouvons chérir, et cultiver.

Dans cette perspective, celle d'améliorer sans cesse la qualité de vie dans notre village et de valoriser ce qui en fait le charme, avec mon équipe, nous vous avons proposé en 2020 le projet d'aménager le centre-village.

Pour l'embellir et donner toute sa place à notre patrimoine, pour y faciliter les déplacements de tous et notamment rendre les rues plus amènes aux enfants et aux piétons en général, pour en préserver l'attractivité et l'habitabilité.

Ce projet a depuis fait son chemin. Une étude paysagère, des ateliers participatifs incluant de nombreux Clapiérois pour définir les enjeux et construire concrètement le projet d'aménagement, des temps de présentation et d'échanges avec les habitants.

Nous arrivons aujourd'hui à un moment clé de tout ce travail : les travaux de la première tranche débiteront en ce mois d'avril. Une perspective excitante, que celle de voir Clapiers progresser au fil des travaux, vers un cadre requalifié et amélioré pour le temps long, au bénéfice des Clapiérois et des Clapiéroises.

La Commune travaille avec la Métropole et les entreprises pour veiller à ce que les répercussions soient limitées au maximum. Il y en aura, mais de manière très ciblée et temporaire. Pour un résultat qui valorisera notre centre-village pour des décennies.

Je vous invite à retrouver plus d'informations à ce sujet dans ce numéro du "Clap'Infos", dans la continuité de notre volonté d'informer le plus clairement possible les Clapiérois.

Je vous souhaite une bonne lecture et un beau mois d'avril.

Avec tout mon dévouement

Votre maire

Guir Pank



PRINTEMPS EN TRANSITION



Printemps en Transition est un nouveau rendez-vous proposé aux Clapiérois par la Commune. Il consiste en une programmation d'événements et d'animations en lien avec les enjeux liés à la transition écologique. L'objectif est de leur donner de la visibilité, mais surtout de sensibiliser le public au travers d'actions concrètes. C'est également l'occasion de valoriser les initiatives des associations de notre commune engagées dans la transition écologique, et les partenariats noués avec les institutions territoriales. La programmation s'étalera d'avril à juin.

Les 24 h de la Biodiversité

avec Montpellier Méditerranée Métropole, Master Valorisation et Médiation des Patrimoines de l'Université Paul Valéry

Vendredi 5 avril

🕒 14 h : animations avec les classes de l'école élémentaire.

🕒 17 h 30 ▶ Médiathèque Albert Camus

Lancement officiel de l'Atlas de Biodiversité Métropolitain en présence d'Isabelle Touzard, vice-présidente déléguée à la Transition écologique et solidaire, Biodiversité, Energie, Agroécologie et Alimentation et d'Eric Penso, maire de Clapiers.

🕒 18 h 30-20 h : table ronde "À la reconquête de la nuit", enjeux de biodiversité et de santé autour de l'éclairage public.

🕒 20 h : inventaires faune/flore de nuit (chauves-souris, insectes, amphibiens...). Constitution des deux camps de base scientifiques, près du Lez et près de la forêt.

Samedi 27 avril

"Eco-jardinage" avec les Semeurs de Jardins & Al Ôrt

▶ Aux jardins familiaux

🕒 10 h à 12 h/12h30 : broyage par un paysagiste professionnel des déchets végétaux apportés par les habitants.

🕒 14 h-16 h 30 : atelier "éco-jardinage" paillage et couverture du sol, le compostage au jardin dans l'optique du zéro déchet (ouvert à tous).

Dimanche 28 avril

Atelier "Mécanique vélo", diagnostics accompagnés et marquage antivol animé par l'association Le Vieux Biclou

▶ Esplanade Jean Jaurès 🕒 10 h-14 h

Deux professionnels animeront, sur notre marché hebdo, un atelier de diagnostic, de réglage, de conseils et "d'auto-réparation" sommaire de vos cycles. Le but étant d'encourager la remise en selle et inciter à faire plus de trajets à vélo et moins utiliser la voiture. Pour rappel, 60 % des trajets inférieurs à 1 km se réalisent en voiture et la moitié des trajets en voiture font moins de 5 km (statistiques nationales 2018).

Par ailleurs, la pratique régulière du vélo permet de lutter contre la sédentarité, diminue le stress et le risque de développer une maladie.

Samedi 6 avril

▶ Esplanade Jean Jaurès

🕒 7 h 30 : observation et écoute des oiseaux
🕒 8 h 30 : petit déjeuner participatif, nous prévoyons le café, le thé et les jus, venez avec les croissants !

🕒 9 h-12 h : installation pôle de sensibilisation, d'information et d'animation sur le thème "Accueillir la biodiversité dans vos jardins".

🕒 Des navettes seront également organisées vers les campements pour les inventaires naturalistes.

▶ Médiathèque Albert Camus

🕒 14 h : restitution des données produites



Dimanche 5 mai

Gratifieria "Vous donnez, vous prenez, vous réutilisez" avec Clapiers en Transition, les Ami.e.s de la Crèmerie

▶ Parc Claude Leenhardt 🕒 10 h-13 h

La "gratifieria" est un marché aux puces gratuit ! Vous pouvez ainsi donner une seconde vie aux objets que vous n'utilisez plus, aux vêtements propres qui dorment au fond de l'armoire, aux jouets que vos enfants n'utilisent plus, etc. **Une seule règle : les objets doivent être en bon état !** Vous déposez les objets à 9 h. Vous pouvez rester sur place pour animer votre stand ou nous confier vos dons et venir récupérer les "indonnés" avant 13 h.

Economie solidaire, réemploi deuxième vie



PRÉSENTATION DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ MÉTROPOLITAINE

L'Atlas de la Biodiversité Métropolitaine (ABM) est une initiative soutenue par l'Office français pour la biodiversité permettant aux structures intercommunales et aux communes de mieux connaître leur patrimoine naturel (faune, flore) afin de mieux le préserver et le valoriser.

L'ABM se présente comme un recensement détaillé et cartographié des milieux et des espèces présentes sur notre territoire, impliquant tous les acteurs locaux tels que les élus, les citoyens, les associations et les entreprises. Il se positionne comme un outil d'information et d'aide à la décision pour la collectivité. Ainsi, il **facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans les processus d'aménagement et de gestion du territoire.**

Dans le cadre de sa stratégie "Biodiversité", 3M a fait le choix à travers son ABM d'approfondir sa compréhension de la faune et de la flore dans trois secteurs du territoire identifiés comme présentant des lacunes de connaissances : les centres bourgs de l'ensemble des communes et deux secteurs agricoles de l'est et de l'ouest.

/ PLUSIEURS AXES DE TRAVAIL

- Dans les centres urbains, caractérisation des trames vertes et bleues dans l'espace public et privé. Concrètement, cela implique l'identification des continuités écologiques à intégrer dans le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), la proposition de mesures de restauration de celles-ci, et la formulation de bonnes pratiques à destination des gestionnaires.

- Valorisation de la trame noire en lien avec les travaux initiés par le PEPS (Parcours d'Education, de Pratique et de Sensibilisation) : identification des points de conflit entre l'éclairage public et les enjeux écologiques. Des inventaires menés par des professionnels porteront sur les chauves-souris, les orthoptères et les rapaces nocturnes.

- Participation citoyenne à des quêtes pour repérer des espèces communes et documenter leurs observations en utilisant l'application Inaturalist.

- Mise en œuvre d'un programme de sensibilisation à destination du grand public, chaque commune bénéficiant d'une animation par an.

- Secteurs 2 et 3 : La plaine agricole ouest et la zone agro-naturelle à l'est

- Développement d'un plan de préservation de l'Outarde canepetière, grâce notamment à une cartographie précise des habitats agricoles et naturels.

- Réalisation d'un diagnostic écologique des corridors de biodiversité grâce à des inventaires naturalistes visant à identifier l'Arcyptère languedocienne et la Pie-grièche méridionale.

Pour mieux comprendre la démarche, nous vous invitons à visionner ces vidéos :



/ TRAVAUX

LE CENTRE-VILLAGE DE CLAPIERS POUR DEMAIN LES TRAVAUX DÉBUTENT EN AVRIL !

On en parle à Clapiers depuis plusieurs mois : l'aménagement du centre-village va désormais entrer dans sa première tranche de travaux, qui s'étalera entre les vacances de printemps (à partir du 8 avril) et les vacances de la Toussaint (fin octobre 2024).

Retrouvez dans cet article
le planning général
DE LA TRANCHE N°1
DE L'AMÉNAGEMENT
DU CENTRE-VILLAGE.

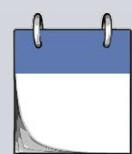
Ce projet pour l'amélioration du cadre de vie au cœur du village a été élaboré depuis novembre 2022 via des ateliers participatifs impliquant un groupe de Clapiérois d'horizons divers et des experts paysagistes, puis présenté aux instances locales de démocratie participative et à l'ensemble des habitants en septembre dernier lors des promenades commentées. Un dossier complet sur le projet d'aménagement et la vision qu'il porte a été diffusé dans le "Clap'Infos" n° 80 de novembre 2023 (disponible sur le site Web www.ville-clapiers.fr).

Où en sommes-nous ?

Les différents acteurs de la mise en œuvre des aménagements arrivent au terme de la planification de leurs interventions (la Métropole de Montpellier – le bureau d'étude en ingénierie – la Régie des eaux – Enedis – les entreprises de travaux publics). Le lancement de la tranche n° 1, concernant la rue du Château et les rues du centre-ancien, est donc imminent.



CALENDRIER



2024

**Travaux d'aménagement
du centre-village
du 8 avril au 31 octobre 2024**
**1^{re} phase : fermeture du
centre-ancien à la circulation
durant les vacances d'avril**
(voir plans en pages suivantes)

”

Nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui le début des travaux de la première phase de l'aménagement de notre centre-village. Cette première phase, qui fait l'objet d'un investissement total de 1,050 M€, implique plusieurs mois de travaux. Ils seront phasés de sorte à réduire au maximum les contraintes pour les habitants. Avec ce projet, c'est Clapiers qui avance, pour que son cœur soit valorisé comme il se doit et adapter ses rues pittoresques aux usages de chacun.”

Julien Bascoul

Adjoint au maire,
délégué aux Travaux



REGIE DES EAUX

- Phase 1 - du 8 au 19 avril**
patte d'oie rues du Château et de la Poste + patte d'oie Vendargues-Garenne
- Phase 2 - du 22 avril au 3 mai**
rues des Pins et de la Poste + amorce rue de la Garene et carrefour rue de Vendargues
- Phase 3 : du 6 au 17 mai :**
rue du Château partie haute
- Phase 4 - du 20 au 31 mai**
rue du Château partie basse
- Phase 5 - du 8 au 12 juillet**
rue de la Garene

TRAVAUX DE VOIRIE

- Phase 1 : du 13 mai au 5 juillet**
rues des Pins et de la Poste + partie basse rue du Château + carrefour
- Phase 2 : du 8 juillet au 31 août**
rue du Château
- Phase 3 : du 2 septembre au 10 octobre**
rue de la Garene
- Phase 4 : du 21 au 31 octobre**
carrefour rue Vendargues

/ Planning général de la tranche n° 1 de l'aménagement du centre village : les rues du centre-ancien



La première phase des travaux dans le centre-ancien débutera donc le 8 avril, lors de la première semaine des vacances de printemps. Il y aura à partir de ce moment-là plusieurs phases de travaux sur différentes zones du centre-ancien, qui impliqueront des modifications provisoires du plan de circulation en raison de la fermeture temporaire de rues.

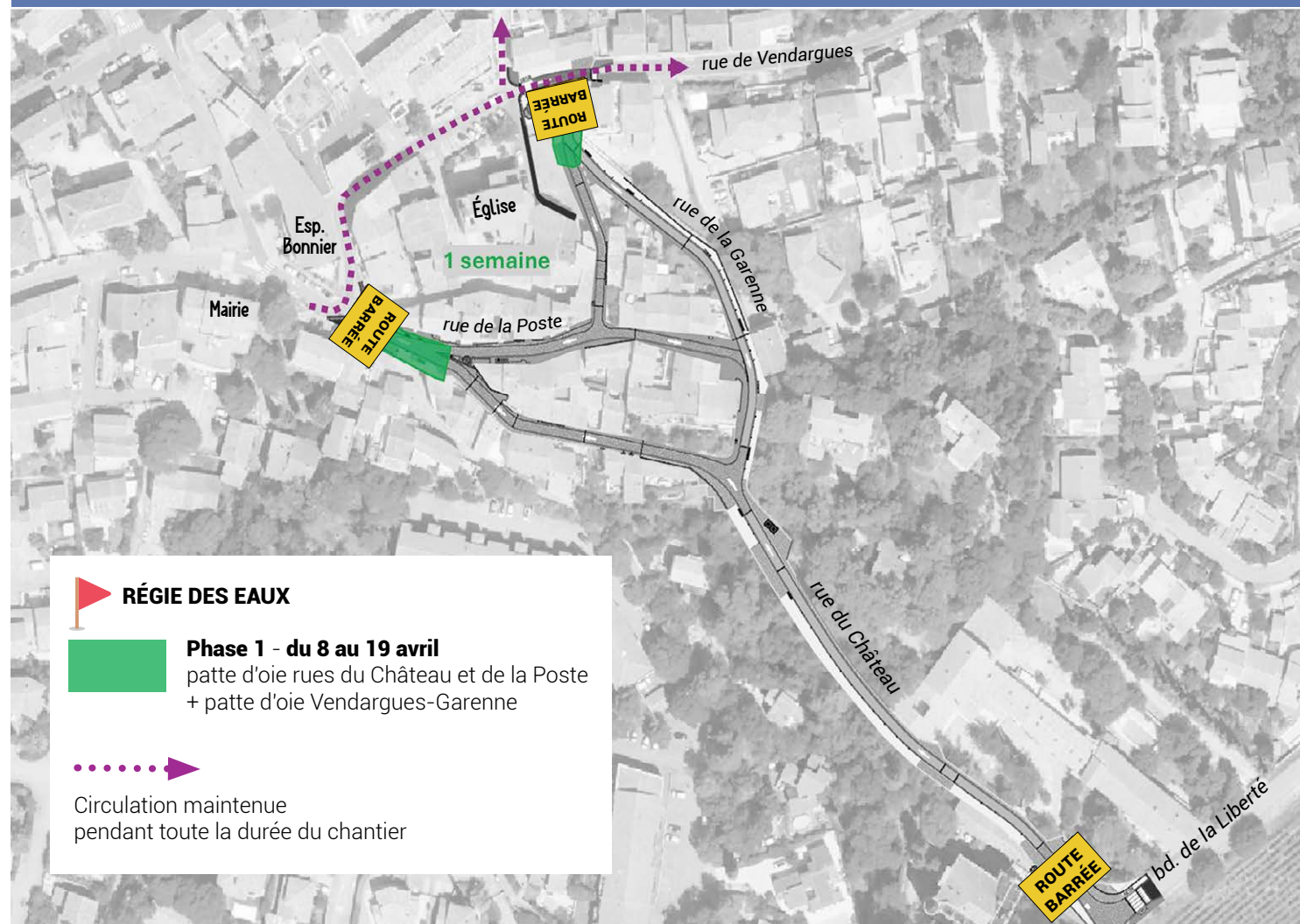
Les travaux s'étaleront sur sept mois pour permettre aux entreprises de réaliser leurs missions dans les meilleures conditions, en réduisant au maximum l'impact pour les habitants. Pendant toutes les phases de travaux, les services de sécurité et de secours pourront accéder au centre-ancien.

■ **En premier lieu**, la Régie des eaux interviendra pour **réhabiliter le réseau d'assainissement** (de mi-avril à mi-juillet). En certains points de son réseau, leurs équipes procéderont au **retrait de canalisations en amiante-ciment**. Pour ces interventions spécifiques et strictement encadrées, **des périmètres de sécurité seront mis en place** et cela n'impliquera aucun danger pour les habitants.

■ En parallèle à ce travail nécessaire sur le réseau d'assainissement, les travaux de voirie et d'aménagement de nos rues du centre-village à proprement parler débuteront mi-mai 2024, jusqu'à la fin du chantier.



/ TRAVAUX



RÉGIE DES EAUX

Phase 1 - du 8 au 19 avril
patte d'oie rues du Château et de la Poste
+ patte d'oie Vendargues-Garenne

Circulation maintenue
pendant toute la durée du chantier

⚠ Des dispositions particulières seront prises pour permettre aux riverains des rues concernées d'accéder à leurs habitations

/ 1^{re} phase : vacances de printemps 2024

Comme évoqué en page précédente, **les premières interventions auront lieu à partir du lundi 8 avril pendant deux semaines** et concerneront la reprise des réseaux d'eaux usées, afin d'offrir au Clapiérois des installations renouvelées réduisant les fuites et préservant la ressource en eau.

Ces travaux préalables indispensables auront d'abord lieu au niveau (voir plan ci-dessus) :

- du croisement entre les rues du Château et de la Poste,
- du croisement entre les rues de Vendargues et de la Garenne,
- de la rue de la Garenne

⚠ En raison de la localisation de ces interventions, **l'accès aux rues du centre-ancien sera barré pendant ces deux semaines**, mais la rue de Vendargues sera toujours accessible. Les interventions auront lieu durant les vacances pour limiter la gêne occasionnée et des solutions seront proposées aux riverains de ces rues pour la durée des travaux.

De légers aménagements seront par ailleurs apportés à partir du 8 avril rue de Vendargues (au niveau du cimetière) et rue des Moulières. Pour plus d'informations, voir ci-après.

BUS LIGNE 22

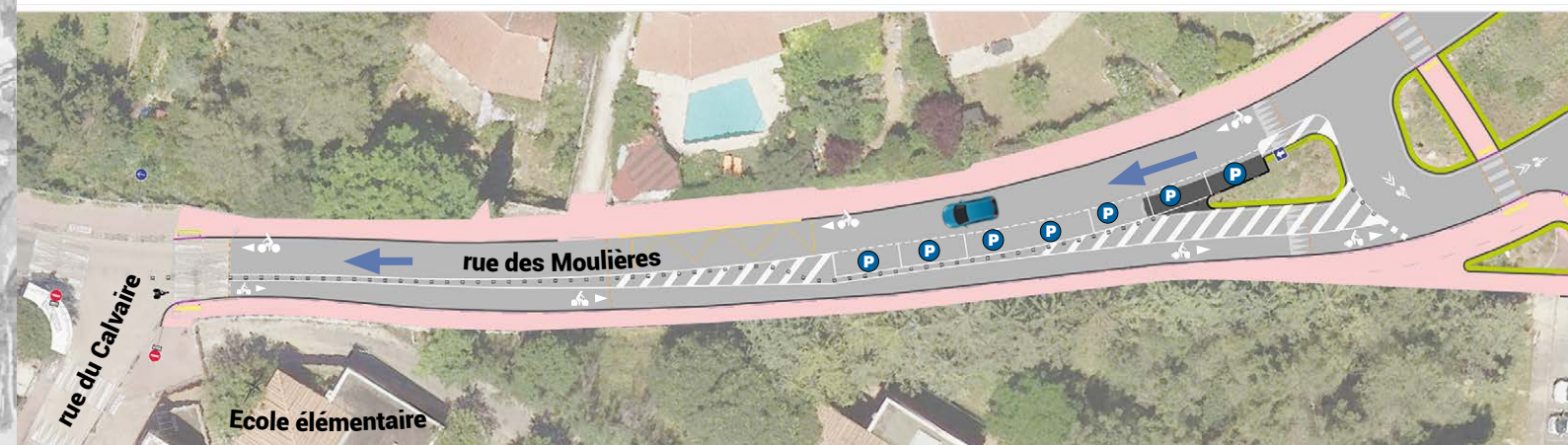
Les arrêts église et cimetière provisoirement déplacés des vacances de printemps à la fin octobre

Pour la durée de cette première phase de travaux, la ligne de bus 22 qui traverse le centre-village vers Jacou sera déviée par le boulevard de la Liberté et ne s'arrêtera donc plus à l'église et au cimetière. Un arrêt temporaire sera mis en place par la TaM au croisement du boulevard de la Liberté et de la rue de Vendargues.



Des solutions de stationnements apportées aux riverains du centre-ancien accessibles et en proximité immédiate

- Création de **21 places de stationnement rue de Vendargues au niveau du cimetière.**
- Création de **7 places rue des Moulières** entre le rond-point et le croisement avec la rue du Calvaire. Plus d'informations ci-après.



La rue des Moulières repensée et apaisée au niveau de l'école Victor Hugo, site du Calvaire

⚠ En cohérence avec l'esprit de l'aménagement du centre-village, visant à **améliorer le partage de l'espace et favoriser le développement des mobilités actives**, la rue des Moulières va connaître du changement.

Sur la portion entre le rond-point dit "des tennis" et le croisement avec la rue du Calvaire, **la rue des Moulières va passer à sens unique montant.**

L'espace libéré permettra de **créer une bande cyclable** dans le sens descendant et de séparer davantage, du côté de l'école, le trottoir de la circulation des voitures. Par cette modification, **l'accès à l'école des enfants sera ainsi mieux sécurisé** et la rue apaisée en donnant une plus grande place aux mobilités actives.

P Cela permet également de **créer 7 places de stationnements directement dans le centre-village**, pour faciliter la vie des riverains et la dépose des enfants à l'école.

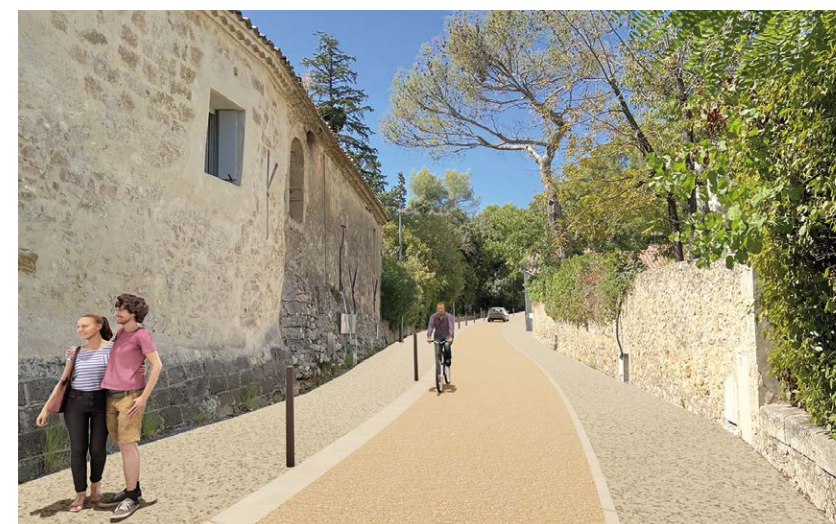


Image prévisionnelle de la rue du château

+ i
d'infos

Au mois d'avril, une brochure sera distribuée à tous les Clapiérois avec le planning définitif des différentes tranches et zones de travaux de la phase n° 1, pour que vous puissiez vous référer à un document unique indiquant le calendrier précis et les modifications temporaires du plan de circulation, date par date.

Par ailleurs, les entreprises informeront les riverains au fur et à mesure de leurs travaux, et une page dédiée sur le site Web de la Commune sera consultable avec les dernières informations disponibles en temps réel.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES PENSEZ À VOS PROCURATIONS



Les électeurs français seront appelés aux urnes dimanche 9 juin afin de choisir leurs représentants au Parlement européen.

/ COMMENT VOTER ?

VÉRIFIER VOTRE INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Retrouvez l'ensemble des documents valables sur le : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

/ DATES LIMITES D'INSCRIPTION

- Demandes en ligne : mercredi 1^{er} mai.
- Demandes par courrier ou dépôt en mairie : vendredi 3 mai.

Flashez le QR code pour ----->

- ✓ vérifier votre situation électorale
- ✓ trouver votre Numéro National d'Électeur (NNE)
- ✓ s'inscrire sur les listes électorales
- ✓ chercher votre bureau de vote
- ✓ avoir des informations sur vos procurations.

/ PROCURATION COMMENT ÇA MARCHE ?

L'électeur qui donne procuration doit remplir un formulaire. 3 possibilités :

- 1 Plateforme en ligne**
www.maprocuration.gouv.fr
puis se déplacer en personne à la gendarmerie ou au commissariat de police nationale avec un justificatif d'identité et le code de confirmation du dépôt de la demande en ligne. Vous recevrez un courriel confirmant la validité de votre procuration.
- 2 Imprimer le formulaire** disponible sur Internet, www.elections.interieur.gouv.fr
puis le remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie, au commissariat de police nationale, au tribunal judiciaire ou dans un lieu accueillant du public défini par le préfet.
- 3 Remplir à la main le formulaire** disponible sur place (gendarmerie, commissariat de police nationale, tribunal ou lieu accueillant du public défini par le préfet) et présenter en personne un justificatif d'identité.

Quel que soit le dispositif d'établissement de la procuration, l'électeur qui donne procuration doit se présenter avec une pièce d'identité en gendarmerie, au commissariat de police nationale ou au consulat pour faire valider sa demande de procuration.

/CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 26 février 2024

- Demande de subvention pour le dispositif "Savoir Rouler à Vélo" auprès de la Métropole de Montpellier, adoptée à l'unanimité.
- Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'énergie auprès d'Hérault énergie, voté à l'unanimité
- Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat de véhicules électriques et de bornes de recharge, voté à l'unanimité.
- Adoption du compte de gestion, voté à l'unanimité

- Adoption du compte administratif, voté à la majorité
- Prise en compte du rapport d'orientation budgétaire
- Affectation du résultat, adopté à l'unanimité
- Deux mises à disposition d'agents au service du CCAS, adopté à l'unanimité.

+ D'INFOS : www.ville-clapiers.fr
Votre mairie/Actes réglementaires

VISITE DE QUARTIER

Les élus municipaux à votre rencontre partout dans Clapiers
3^e ÉDITION : SECTEUR FESQUET

Les visites de quartiers sont un moment privilégié pour le dialogue entre les habitants du village et leurs élus. Ces visites sont ainsi un temps fort pour la démocratie locale, à l'échelle des différents quartiers de Clapiers.

Cette année, trois visites viendront remplir le calendrier des actions en matière de Démocratie participative. La première aura lieu au Fesquet (secteur 7 voir plan ci-dessous) le 26 avril prochain, sur le parking situé à l'orée du bois, rue de la Grange. **N'hésitez pas à venir si vous habitez ce quartier.**

Les visites de quartiers poursuivent un triple objectif :

- Renforcer d'une manière générale le dialogue avec les représentants locaux,
- détecter les problèmes des quartiers concernés et les attentes des résidents. Les élus peuvent ainsi s'appuyer sur l'expertise des habitants. La finalité est de pouvoir ainsi améliorer la vie des quartiers,
- tisser du lien social, fil rouge du mieux vivre ensemble.

Le prochain rendez-vous est donné aux habitants DU FESQUET (SECTEUR 7)

Ven. 26 avril
18 h
rendez-vous au niveau du parking au fond de la rue de la Grange



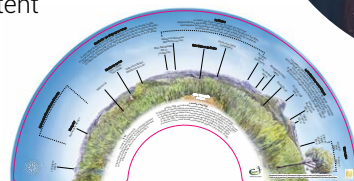
VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE...

Le Budget participatif est un outil de participation citoyenne, c'est-à-dire qu'il permet aux Clapiérois de prendre part aux projets de la Commune en proposant leurs propres idées et en contribuant à leur mise en œuvre. Certains sont plus complexes et plus longs à réaliser. Un point d'étape sur deux projets en cours :

👉 **Le projet lauréat 2022 "Réalisation d'un parcours de VTT"**

Porté par le collégien Léopold Coury, il est en cours de réalisation. Ce projet est complexe pour plusieurs raisons : demande d'autorisation, respect de la nature, aménagement, implantation de panneaux... Remercions les membres de Clap'Bike, le collège de Clapiers et Cla-Pieds rando qui apportent leur aide ou ont été sollicités pour l'occasion.

👉 **Le projet Lauréat 2021 "installation d'une table d'orientation"** sur les hauteurs du massif de Baillarguet à proximité de la réserve d'eau est en cours de fabrication et sera mis en place aux alentours de la fin mai 2024.



/ VIVRE ENSEMBLE

VOS DEUX RENDEZ-VOUS SENIORS DU MOIS D'AVRIL

Le service Vie de la cité propose deux rendez-vous mensuels pour les plus de 65 ans. Ce mois-ci, tourisme et activités physiques sont au menu. Pensez à réserver vos 2^e et 4^e mardis de chaque mois. Nous comptons sur vos idées ! N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos envies...



/ VISITE DE MONTPELLIER

Mardi 9 avril
14 h 30-16 h
Montpellier

GRATUIT

Réservé
aux plus
de 65 ans

/ DES JEUX POUR RESTER JEUNE



Mardi 23 avril
14 h-16 h
Maison des associations

👉 **Au programme**

Les Barons de Caravètes proposent de vous faire visiter Montpellier sous un angle différent. La Baronnie constitue aujourd'hui la seule tradition typiquement montpelliéraine. Venez découvrir l'histoire de cette association, vieille de plus de 750 ans à travers l'histoire de sa ville. Qui sont les Guilhem ? Qui était Marie de Montpellier ? La tour des Pins, la tour de la Babote, la faculté de médecine, le jardin des plantes... Des noms, des lieux que l'on connaît tous et qui font l'histoire de Montpellier.

■ RDV à 13 h 45, au parking du parc de covoiturage (coût partagé 1 € max/personne)
Places limitées à 40 personnes



Au programme : proposez vos jeux, vos groupes déjà constitués (belote, scrabble...). Venez partager ce moment de convivialité et de lien social.



Calendrier des animations à venir

- Mardi 7 mai, de 9 h à 13 h : visite des jardins d'iris de Franck Bertrand, à Gignac
- Les 14, 21 & 28 mai ; 4, 11 & 18 juin : lancement de 6 séances de sport adapté et d'activités physiques en partenariat avec le comité départemental de rugby à XIII.
- Mercredi 22 mai, de 14 h à 15 h 30 : atelier "sophrologie"
- Mardi 11 juin, matin : visite des jardins de St-Adrien à Servian.
- Mardi 25 juin, de 14 h à 17 h : thé dansant avec Flora Événement.



☎ 04 67 55 80 60 ✉ convivialite@ville-clapiers.com

INSCRIPTIONS :

/ PRÉVENTION

GENDARMERIE

BILAN REMARQUABLE POUR LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE CLAPIERS-JACOU

La traditionnelle prise d'arme de la brigade de gendarmerie de Clapiers-Jacou, le 1^{er} février dernier, en présence de la colonelle Vanessa Demaria et du maire de Clapiers, a été l'occasion de revenir sur le travail d'envergure et de qualité de nos gendarmes locaux.



© Béatrice Maligne

La commandante de la compagnie de Castelnaud-le-Lez, a ainsi salué la valeur exceptionnelle de nos gendarmes et leur grand dévouement à leur mission de protection de la population. Placés sous l'autorité de la lieutenant Fabienne Marin, ils travaillent en appui et avec le soutien de la compagnie de Castelnaud. De la prévention pour la sécurité routière à la lutte contre les incivilités et toutes les formes de violence, leurs 1 500 interventions, sur l'ensemble de la zone d'action de la brigade, ont fait reculer la délinquance en 2023. Parfois même au prix de blessés, mais avec succès, en maintenant l'ordre avec fermeté et humanité, dans la tradition de la gendarmerie. Plusieurs gendarmes ont été salués pour leurs actions et engagement particulier. Située à Clapiers dans des locaux municipaux, la caserne de la brigade est entretenue par les services de la Commune avec soin et diligence, pour assurer à nos gendarmes les meilleures conditions de travail. Un investissement que n'a pas manqué de souligner la lieutenant Fabienne Marin, en remerciant pour cela M. le maire, Eric Penso.

SÉCURITÉ

GARE AUX HAIES GALOPANTES QUI CACHENT LA SIGNALÉTIQUE

Du 16 mars au 31 août, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) recommande de ne plus tailler les haies ni d'élaguer les arbres afin que les oiseaux puissent nidifier en paix. Par contre, il est indispensable de garder les trottoirs et voies communales dégagés pour faciliter la circulation en toute sécurité des piétons et des véhicules.

La réglementation sur la taille des haies (élagage et coupe d'arbre) interdit le débordement des haies privées sur le domaine public. Il est essentiel que les panneaux de signalisation soient visibles et que les lampadaires soient dégagés. Nous vous rappelons également que l'incinération des déchets verts issus de l'entretien des jardins est interdite et qu'ils doivent être amenés en déchetterie.

HORAIRES D'OUVERTURE DES POINTS PROPRETÉ LES PLUS PROCHES :

🌿 MONTFERRIER-SUR-LEZ

📍 Route de Mende
☎ 04 67 29 11 49
🕒 Du lundi au samedi : 9 h-12 h & 14 h-18 h (fermé le jeudi)
Dimanche : 9 h-12 h 30

🌿 CASTELNAU-LE-LEZ

📍 Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
☎ 04 67 72 85 90
🕒 Du lundi au samedi : 9 h-12 h & 14 h-19 h (18 h d'octobre à mars)
Dimanche : 9 h-12 h 30 & 14 h-18 h
Fermeture le mardi matin.

N'oubliez pas de vous munir
de votre Pass Métropole



© ArtPhoto_studio



OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD) VOTRE MEILLEURE PROTECTION CONTRE LE FEU

Comme chaque année, avant l'été, il est obligatoire pour tout propriétaire d'une construction située à moins de 200 mètres d'un massif forestier, de s'occuper du débroussaillage de son terrain. Débroussailler, ça permet de réduire grandement les risques d'incendie et de faciliter en cas de feu l'action des pompiers pour sauvegarder les habitations de la progression des flammes. À Clapiers, 663 propriétaires sont concernés et reçoivent une information dans leur boîte aux lettres.



A Clapiers, nous sommes tous attachés à notre belle forêt, qu'il faut protéger : le climat sec de l'été et l'augmentation des épisodes de sécheresse et de canicule la rendent d'autant plus vulnérable.

❗ **Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) incombent aux propriétaires** des terrains ou des constructions et installations de toute nature. Selon la loi, "le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé doivent être réalisés sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions, chantiers et installations de toute nature. Les travaux sont à la charge du propriétaire. Attention, le débroussaillage de 50 mètres doit être réalisé de façon continue sans tenir compte des limites de la propriété, les travaux peuvent s'étendre sur la ou les parcelles voisines". Par ailleurs, "le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé doivent être réalisés sur la totalité du terrain lorsqu'il est situé dans une ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) ou un lotissement. Les travaux sont à la charge du propriétaire du terrain, que celui-ci soit construit ou non."

Concrètement, il s'agit de réduire les matières végétales de toute nature (herbe, branchage, feuilles...) pouvant prendre feu et propager un incendie aux habitations. Il peut s'agir par exemple d'élaguer les arbres et arbustes ou de couper et d'éliminer des broussailles et des arbres morts, dépérissants ou dominés. **Des contrôles pourront être réalisés jusqu'en juin 2024 pour vérifier l'exécution du débroussaillage à travers la Commune,** y compris autour des habitations, et les manquements aux OLD peuvent s'accompagner de sanctions financières.

Retour d'expérience, à la suite des derniers grands incendies qui ont frappé notre pays :
✔ 90 % des maisons entourées de 50 m de terrain débroussaillé n'ont pas été touchées,
✔ 62 % des maisons entourées par moins de 20 m de terrain débroussaillé ont été endommagées.

RAPPEL :
Le brûlage des végétaux est interdite toute l'année ! (sauf dérogations) :
❗ Pour préserver la qualité de l'air
❗ Pour ne pas gêner les voisins par la fumée
❗ Pour ne pas générer un incendie

QUE FAIRE DE VOS VÉGÉTAUX ?

👉 **DU COMPOST :** Montpellier Méditerranée Métropole met gratuitement à votre disposition un composteur individuel. Installé dans le jardin, il produit un fertilisant naturel à partir de vos déchets verts, mélangés aux déchets de cuisine non gras...
Adressez-vous au guichet unique, en mairie ou sur le site Web : www.montpellier3m.fr

👉 **LES DÉPOSER DANS UN POINT PROPRIÉTÉ DEMETER**



👁 **Découvrez la VIDÉO de la DDTM de l'Hérault pour comprendre l'importance de débroussailler**
<https://vimeo.com/446755644>

📍 **+ D'INFOS** Police municipale
☎ 04 67 55 90 10
🌐 www.ville-clapiers.fr



PRÉVENTION - 14

/ LES ÉCHOS

INSTITUTIONS FRANÇAISES

LA LIBERTÉ DES FEMMES À RECOURIR À L'AVORTEMENT DÉSORMAIS GARANTIE PAR LA CONSTITUTION !

Après le vote de la proposition de loi constitutionnelle par l'Assemblée nationale le 30 janvier 2024 puis par le Sénat le 28 février, l'ensemble des parlementaires français ont été réunis en Congrès le 4 mars dernier, pour la première fois depuis 16 ans, afin de voter pour l'inscription du droit à l'avortement dans la Constitution française de 1958.

La promulgation de la loi constitutionnelle du 8 mars 2024, permettant d'empêcher à l'avenir toute remise en cause de la liberté d'avorter, a été un moment historique pour notre pays. La France devient ainsi **le premier pays du monde à intégrer ce droit dans sa Constitution**, la norme suprême, qui ne peut être modifiée que dans des conditions très strictes comme ça a été le cas avec ce vote du Parlement réuni en Congrès. A l'heure où le droit à l'avortement est menacé dans de plusieurs pays étrangers, dont les Etats-Unis ou certains en Europe, et qu'il n'est même pas reconnu dans un nombre important d'autres pays, c'est une avancée majeure pour les droits des femmes en France. Nous avons eu l'opportunité d'interviewer le Sénateur de l'Hérault Hussein Bourgi, membre du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain, qui a participé à ce moment d'histoire.

TROIS QUESTIONS

à Hussein Bourgi, sénateur de l'Hérault



M. le sénateur, qu'avez-vous ressenti lorsque le Sénat a voté à une large majorité l'inscription de l'IVG dans la Constitution ?

J'ai ressenti beaucoup de gravité et d'émotion. C'est l'aboutissement de l'engagement militant de plusieurs générations de femmes et d'hommes : du MLF (Mouvement de Libération des Femmes), de l'association Choisir la cause des Femmes, ou du Planning Familial. Nous avons poursuivi le travail initié par le sénateur Henri Caillavet, l'avocate Gisèle Halimi ou la ministre Simone Veil.

Que va apporter à notre société cette modification de notre Constitution ?

C'est une protection contre toute tentative de remise en cause de ce droit à l'IVG que les femmes ont acquis de haute lutte. L'extrême droite attaque systématiquement ce droit lorsqu'elle arrive au pouvoir : ce fut le cas en Pologne, en Hongrie, en Argentine ou dans certains Etats des Etats-Unis.

Aviez-vous déjà participé à une réunion du Parlement en Congrès en tant que sénateur ?

Non c'était la première fois que je participais à une réunion du Congrès à Versailles. Tout simplement, car je ne suis sénateur que depuis 3 ans. Et surtout parce qu'on ne modifie pas souvent la Constitution. Cela doit rester ponctuel et même exceptionnel, je vais citer Montesquieu qui disait "Il ne faut toucher aux lois que d'une main tremblante". Ce qui vaut pour la loi, vaut encore plus pour la Constitution.

L'avortement autorisé depuis 49 ans

La "loi Veil" du 17 janvier 1975 a temporairement dépenalisé l'avortement et l'a encadré. En décembre 1979, la loi sur l'IVG a rendu définitives ces dispositions. Depuis plusieurs textes sont venus renforcer le droit à l'avortement, notamment la loi de financement de la sécurité sociale pour 2013 pour que les femmes puissent avorter gratuitement, une loi de 2014 qui a supprimé la mention de "situation de détresse" ou encore la loi du 20 mars 2017 qui a étendu le délit d'entrave à l'IVG créé en 1993. Le dernier texte voté est la loi du 2 mars 2022 qui a allongé de 12 à 14 semaines le délai légal de recours à l'IVG.

Pourquoi intégrer cette loi dans la constitution ?

La Constitution, c'est la "loi des lois". C'est un texte juridique solennel expliquant l'organisation des pouvoirs, mais aussi les droits et les devoirs fondamentaux des citoyens et des gouvernants d'un pays. La Constitution est le texte au sommet de la hiérarchie des lois, cela signifie que les autres textes (lois, règlements, décrets, etc) doivent respecter la Constitution. Le bloc constitutionnel comprend la Constitution de 1958, le préambule de la Constitution de 1946, la Déclaration des droits de l'Homme de 1789, la charte de l'environnement.

INSTALLATION

BIENVENUE A CLAPIERS

📍 Service Lagon, spécialisé dans l'entretien des piscines privées et collectives
📍 18, rue de Vendargues
☎ 06 26 72 28 33
✉ cedric.balderelli@servicelagon.fr



LES ÉCHOS - 15



UNE JOURNÉE SPORTIVE POUR INAUGURER LA RÉNOVATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES DE CLAPIERS !

Sous le beau ciel bleu hivernal du mercredi 7 février dernier, il y avait de l'activité de toutes parts au Complexe sportif de Clapiers.

Cette journée particulièrement consacrée à la pratique sportive pour les enfants a vu une grande délégation venir à la rencontre des jeunes footballeurs, handballeurs, escaladeurs, basketteurs et de bien d'autres, à l'occasion de **l'inauguration des travaux de rénovations de nombreuses installations sportives mises à disposition par la Commune aux associations clapiéroises.**

Grâce notamment au fort soutien du Conseil départemental, la Municipalité a ainsi investi pour la réalisation fin 2023 d'un large panel d'améliorations : l'installation d'un nouveau sol sportif pour le gymnase, la rénovation

des vestiaires extérieurs, la mise en accessibilité PMR des installations, le remplacement du système d'arrosage des terrains, l'installation d'une cage de "batting", etc. A l'issue d'un tour des rénovations du complexe en compagnie des présidents d'associations sportives et dans les éclats de voix joyeux des jeunes Clapiérois, les élus présents se sont retrouvés au sein du gymnase pour découper le fameux ruban de l'inauguration, bien aidés par les petits sportifs du club de handball. Ce fut l'occasion pour notre maire, Eric Penso, de remercier Renaud Calvat, vice-président du



département et Jacqueline Markovic, conseillère départementale, pour le soutien du département de l'Hérault, au bénéfice de la pratique sportive et de la jeunesse. L'après-midi s'est clôturée dans la bonne humeur avec un goûter gourmand offert aux jeunes sportifs bien méritants !



7/02

©Ville de Clapiers_Renaud Escande



11/02

©Jean-Michel Céas

LES INDÉMODABLES PUCES DES COUTURIÈRES

Plus de 400 personnes ont exploré avec bonheur les étals des Pucés des couturières, le 11 février. Proposées par l'Association Clapiéroise de Loisirs Créatifs et Culturels, elles ont poussé exposant et visiteurs à braver le froid, bien avant l'ouverture des portes de la salle Georges Dezeuze. Des malles sont sorties une profusion de boutons, tissus, galons, laines, perles... autant d'occasions de s'extasier, de bavarder, voire de demander conseil pour réparer ou créer des œuvres inédites et originales, à partir d'articles qui l'étaient tout autant. Le tout accompagné de petites douceurs et rafraîchissements maison préparés par l'équipe de bénévoles.



18/02

CYCLISME : UN CLAPIÉROIS SUR LE PODIUM

Le 18 février dernier, Stephan Cabrolier, membre de l'Association Cyclisme Clapiers a remporté une des trois courses du prestigieux Tour de l'Hortus, à Valflaunès. Courant en catégorie D, il s'est classé 1^{er} sur 94 concurrents. Il a parcouru 88 km, avec 1300 m de dénivelé, en 2 h 12 min et 18 s. Nous lui adressons nos félicitations pour cette brillante performance.



du 1^{er}
au 3
mars



LE TALENT S'EXPOSE

Avec sa belle moustache et son œil rivé sur l'appareil photo, Jean-Michel Céas est bien connu dans notre village. Son talent est reconnu bien au-delà de Clapiers. Il rafle en effet tous les premiers prix dès qu'il participe à un concours de photos. En ce début de mois de mars, la ville de Clapiers a accueilli une exposition originale de ses œuvres présentant plusieurs séries ayant été sélectionnées et accrochées

lors de différents festivals ou rencontres photographiques. Des amoureux au clair de lune, un père Noël catastrophe, des piétons envahissant la ville, une faune en danger, des visages qui disparaissent, un improbable recyclage de dressing, des journaux s'envolant ou encore des cornichons en goquette. Les unes racontent une histoire, d'autres inventent une situation ou bien encore s'étonnent de l'évolution du monde d'aujourd'hui. L'ensemble toujours traité de façon légère ou humo-

ristique utilise différentes techniques depuis l'éclairage à la lampe torche jusqu'à l'assemblage de prises de vues en passant par la création d'installations. Alors, fiction ou bien réalité ?

👁 Depuis des années, il contribue généreusement aux illustrations du "Clap'Infos" et nous l'en remercions. Notons qu'une de ses photos a été retenue très récemment dans "L'œil de la Photographie", le quotidien en ligne pour les photographes professionnels. Chapeau l'artiste !





Protéger la biodiversité locale, c'est du concret !

A Clapiers, notre environnement est un bien précieux, et nous ne ménageons pas nos efforts pour en protéger la riche biodiversité. Loin des postures déconnectées de l'opposition municipale, nous travaillons concrètement pour mettre nos engagements en œuvre quant à la préservation de la biodiversité et des zones naturelles et humides.

Le lancement prochain à Clapiers de l'Atlas de la biodiversité de la métropole (ABM), qui recensera les milieux et les espèces du territoire, en est un symbole.

Notre politique en la matière est à la pointe : une cartographie de la biodiversité locale a déjà été réalisée, et nous nous engageons d'autant plus avec volontarisme dans cette voie en proposant en marge de l'ABM une enveloppe supplémentaire au budget municipal pour affiner avec précision la valorisation des trames vertes et bleues (zones continues de milieux naturels préservés) dans le futur PLUi.

Nous tenons à préserver la richesse naturelle de Clapiers, et nous le faisons.

Photovoltaïque : Prenez le pouvoir !

La Métropole vient d'élaborer le Plan Montpellier Solaire 2050.

La production d'énergies renouvelables locales devra couvrir 44 % de la consommation du territoire d'ici 2050, dont 61 % issu du photovoltaïque.

Plus de 1/4 de l'énergie consommée dans le transport, le logement, les services publics, les commerces, devra venir du Soleil d'ici ! 10 % des immeubles collectifs, 20 % des bâtiments tertiaires et un 1/3 des maisons individuelles devront être couverts de panneaux photovoltaïques !

Notre Commune (3/4 d'habitat individuel) est concernée au plus au point.

Plus de 600 installations solaires sont donc à concevoir et à installer à Clapiers : vous avez la main.

Vous être maîtres de vos choix pour une villa et vous pouvez vous associer à des voisins dans le logement collectif, en faisant vous-mêmes ou en faisant pression sur les décideurs.

Nous souhaitons que les collectivités locales appuient financièrement les Clapiérois dans leurs efforts.

M. Chastaing - F. Dahmane - V. Meynier - J.J. Lacor - F. Fort

Soulages en noir, Penso opaque

Les Clapiérois ont désigné en 2020 M. Penso pour représenter Clapiers au conseil de Métropole. Les électeurs sont donc en droit d'être informés et consultés sur les orientations politiques soutenues par Clapiers au sein de l'intercommunalité.

Trois sujets illustrent la totale opacité pratiquée par notre élu métropolitain :

- le rattachement de Clapiers à la Régie Publique de l'eau a échoué. Rattachement reporté en 2034, faute d'avoir été stratégie pour sortir Clapiers du SMGC.
- la mise en œuvre de la ligne 5 du tram, pour laquelle les Clapiérois sont mis devant le fait accompli d'aménagements qui bouleversent l'entrée ouest de la commune.
- les enjeux et orientations à long terme concernant les déchets

M. Penso invoque souvent le mantra informer-concerter. Quand il y a de réels enjeux, il oublie de les mettre en pratique. Sur les déchets, nous craignons que la logique des clans politiques, seule boussole de notre élu, amène Clapiers à soutenir une solution déplorable.

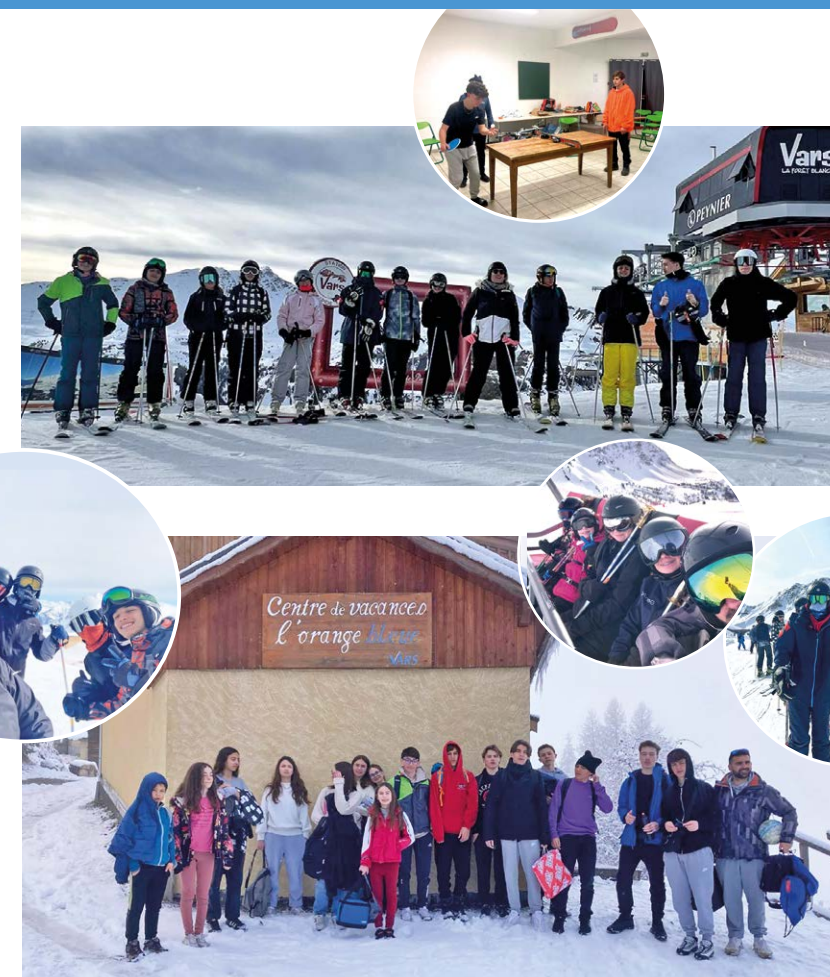
M. Bui-Xuan, F. Masselot



ENFANCE-JEUNESSE LE BILAN ENSOLEILLÉ DES VACANCES D'HIVER

Durant les congés de février, les ALSH Mélodie & Harmonie ont reçu chaque jour une moyenne de 43 enfants. Ils ont participé joyeusement à toutes les activités. Il y eut la préparation du carnaval.

Puis des ateliers gourmands pour les accompagner vers une alimentation équilibrée. Suivis de jeux au gymnase et sur le plateau sportif (pour se dépenser). D'activités manuelles (pour rêver et créer). De sorties et de rencontres (Odysseum, médiathèque, théâtre... pour ouvrir et stimuler les esprits). Tout cela pour finir en beauté par une journée "boum et DJ". Pour le séjour ski, 17 amateurs de montagne, de 9 à 17 ans, sont eux partis dans les Hautes-Alpes. Encadrés par les animateurs, ils ont se sont régalés de glisse sur les pistes de Vars-Risoul et de moments de franche camaraderie dans leur centre de vacances.





À VOS AGENDAS



LES VENDREDIS DE L'ÉOLIENNE NOTRE RENDEZ-VOUS CONVIVAL REVIENT AU PRINTEMPS



Ven. 5 avril

18 h 30-22 h

Esplanade Jean Jaurès

**ENTRÉE
LIBRE**



Avec "Les vendredis de l'Éolienne", la Commune de Clapiers vous propose une bulle de détente et de rencontres à la veille du week-end.

La saison reprend avec pour animation un **"QUIZZ MUSICAL"** animé par les DJ Chris et Yannick. Animation pour petits et grands, le **BLIND TEST**, appelé également quizz musical, est un jeu très populaire qui consiste à retrouver l'interprète et/ou le titre de la chanson qui est diffusée, et ce avant ses concurrents. Un buzzer sonore et lumineux (aucune



triche possible), permettra à chaque équipe de se signaler à l'animateur pour lui annoncer le titre ou le chanteur qu'elle pense avoir reconnu. Une bonne soirée des vendredis de l'Éolienne se conjugue bien sûr avec la présence de **"food trucks"** de qualité et originaux. Entre tra-

dition et innovation, venez surprendre vos papilles. Côté boissons, un **"wine truck"** sera présent ! Avis aux amateurs de bons vins ! Vous êtes plutôt bière ? Alors, pour l'occasion, Vival, notre Épicerie des terroirs, installera sa pompe à bière.

Notez les prochains RDV

- 👉 Le 03/05 : Jeux en bois & DJ
- 👉 Le 07/06 : Gypsie soirée & DJ
- 👉 Le 06/09 : Jeux gonflables & DJ
- 👉 Le 04/10 : Karaoké & DJ

CONCERT

ENSEMBLE DE GUITARES

**ENTRÉE
LIBRE**



Samedi 27 avril

21 h

Salle Georges Dezeuze
Espace Culturel Jean Penso

La Commune accueille les Ensembles de Guitares de Cycle I et II de la Cité des Arts - Conservatoire de Montpellier.

Ces 27 musiciens nous interpréteront un programme éclectique allant d'œuvres traditionnelles sud américaines jusqu'à Michael Jackson en passant par une création contemporaine de Laurent Lellouch. Un voyage musical à ne surtout pas rater.



CINÉMA

A L'AFFICHE DU DIMANCHE



Salle Jean Malige
Espace Culturel Jean Penso



Dim. 14 avril



17 h : Chien et Chat

Comédie française de Reem Kherici (1 h 26).
Avec Franck Dubosc, Reem Kherici, Philippe Lacheau.



19 h 30 : Maison de retraite 2

Comédie française de Claude Zidi (1 h 42).
Avec Kev Adams, Jean Reno, Daniel Prévost.



Dim. 28 avril



17 h : Le royaume des Abysses

Film d'animation chinois de Tian Xiaopeng (1 h 52).
À partir de 10 ans.



19 h 30 : Dune : deuxième partie

Films de science-fiction américano-canadien de Denis Villeneuve (2 h 46). Avec Timothée Chalamet, Zendaya, Rebecca Ferguson.



Entrée : 5 €
Carte Abonnement : 40 €
(10 entrées)

BANDES-ANNONCES
www.ville-clapiers.fr



SOLIDARITÉ

DON DE SANG, C'EST FACILE DE SAUVER DES VIE

Mer. 24 avril



De 14 h 30 à 19 h 30
Salle Jean-Louis Barrault
Complexe Sportif et Culturel



👉 Prenez rendez-vous : <https://efs.link/9Gfdv>

REJOIGNEZ-NOUS, DEVENEZ DONNEUR !

À VOS AGENDAS



CAFÉ O'C

LES PAROLES OCCITANES



Jeudi 18 avril

20 h 30

Salle Jean Malige
Espace Culturel Jean Penso

**ENTRÉE
LIBRE**

"Parlam", "Conta-me" et "Viure a Clapiers" : trois films documentaires sur la parole occitane sont proposés par ce Café Occitan.

A partir d'interviews d'habitants de Clapiers, on découvrir la variété des parlers présents à Clapiers - apportés par les nouveaux arrivants ou conservés par les anciens résidents. Ensuite, on comparera les "arts du récit" de trois personnes. Et enfin, on découvrira comment les gens "arrivent à Clapiers", et la grande variété des avis sur leur vie ici.

CONCERT

HOMMAGE À OSCAR PETERSON



Vendredi 26 avril, 21 h

Salle Georges Dezeuze



Le "OP Project" est un quartet constitué pour rendre hommage à celui que Duke Ellington surnommait le "Maharaja du piano" : M. Oscar Peterson.

Disparu en 2007, ce grand pianiste, est l'un des grands maîtres du swing et a eu une longue et brillante carrière. Le quartet reprend quelques-uns des titres phares d'Oscar Peterson tirés de différents albums comme notamment "Night Train" ainsi que des standards réarrangés dans cet esprit swing. Moment garanti de finesse et d'émotion.

Réservations par sms : 06 08 23 51 90 - 06 08 53 11 03

ENTRÉE : 10 € adhérent, 3 € adhésion annuelle

🌐 <http://coolheurswingjazz.wix.com/cool-heur-swing>



NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES POUR LA PROCHAINE COLLECTE

Proposer dès aujourd'hui votre aide à la Halte alimentaire de Clapiers, c'est apporter une contribution essentielle à ce grand élan fraternel de solidarité. Vous permettrez ainsi de compléter les équipes et de leur donner un nouvel élan ! D'organiser les plannings de collecte comme de fonctionnement. Avec votre engagement, le soutien aux personnes qui n'ont pas les moyens de se nourrir pourra continuer.

En juin prochain, les banques alimentaires feront appel à la générosité du grand public pour la Collecte nationale de printemps de denrées alimentaires. Cette collecte est cruciale pour nous permettre d'avoir suffisamment de denrées à distribuer tout le long de l'année. Ces dons sont collectés pour les besoins du Point de Solidarité Alimentaire de notre commune. Les bénévoles du réseau de Clapiers se mobilisent avec dévouement et sans compter leur temps pour organiser cet événement. **Mais nous manquons toujours de bras. Dans cette période difficile et ce contexte de diminution du pouvoir d'achat, la solidarité est plus que jamais nécessaire. Nous avons besoin de vous.**

**2 OU 3 HEURES
PEUVENT FAIRE
LA DIFFÉRENCE**



**ON A BESOIN DE VOUS
DEVENEZ BÉNÉVOLE COLLECTEUR**



Vendredi 7 juin

Vous souhaitez participer à cet élan de générosité ?

Venez nous rejoindre et vous aussi, participez à la collecte de printemps, de la Banque alimentaire, comme dans plus de 9 000 magasins en France...



+ D'INFOS :

Nathalie Aubard

04 67 55 80 65

ccas@ville-clapiers.com

COURSE DE CAISSES À SAVON PRÉPAREZ VOTRE BOLIDE !

L'an passé, pas moins de 40 bolides dont 12 "caisses" clapiéroises avaient dévalé la montée de la Fiole. Le club Caisses à Savon Velleronnaises et des bénévoles de la Commune se relancent sur la piste et réitèrent l'événement pour notre plus grand plaisir.

Pour cette 2^e édition, c'est le moment de se préinscrire et de construire ou réviser son bolide. Les caisses à savon sont des véhicules sans moteur qui comportent au moins trois roues, des freins et un système de direction. Une fiche technique pour vous aider à construire votre bolide est à votre disposition sur le site Web de la Commune...

 *Seules les caisses à savon qui respectent le règlement pourront participer à la descente. Ce n'est pas une course de vitesse. La descente est ouverte à tous.*



Dim 23 juin

8 h - 18 h
dans le village

**LA
CAISSE**

à fond les savons !



 **Alors, sortez votre caisse à outils et bloquez la date !**

INSCRIPTIONS :
20 € (avec assurance)
Gratuit pour les spectateurs.



+ D'INFOS :

06 47 66 69 01

RÈGLEMENT

www.ville-clapiers.fr

MÉDIATHÈQUE A. CAMUS

AU PROGRAMME D'AVRIL

Mercredi 3 avril

Journée numérique "esprit critique à l'ère numérique"
Rencontres, ateliers et débats avec les associations Fake Off, CoSciences et Addicts aux Sciences. TOUT PUBLIC

Samedi 6 avril, 10 h 30.

- 10 h 30 : Tournoi de jeux vidéo "Fall Guys". À PARTIR DE 8 ANS*
- 10 h 30 : Création d'un mini-potager dans le patio TOUT PUBLIC *
- 16 h : Atelier esprit critique "l'influence des innovations technologiques sur la nature". À PARTIR DE 10 ANS*

Jeudi 11 avril, 14 h 30

Tournoi de jeux vidéo sur Mario Kart 8 Deluxe. À PARTIR DE 8 ANS*

Vendredi 12 avril

Atelier peinture "Petits poissons dans l'art"

- 14 h : À PARTIR DE 6 ANS* • 15 h 30 : À PARTIR DE 10 ANS*

Mardi 16 avril

- 16 h : Atelier scientifique "Eau". À PARTIR DE 7 ANS*
- 17 h : Atelier créatif de "Book Art". POUR ADULTES*

Mercredi 17 avril, 19 h

L'EFAM : Concert pédagogique, musique arabo-andalouse traditionnelle dans le cadre du festival Al Andalus

Jeudi 18 avril, 14 h 30

Tournoi de jeux vidéo en "versus fighting". À PARTIR DE 8 ANS*

Vendredi 19 avril, à 14 h

Atelier créatif "Avril sur Fil". À PARTIR DE 7 ANS*

Samedi 20 avril, 10 h 30

Atelier grainothèque "Promenade potagère". À PARTIR DE 6 ANS*

Mercredi 24 avril, 14 h.

- 14 h : Atelier créatif "Décoration florale". À PARTIR DE 7 ANS*
- 17 h : Atelier numérique "Minecraft". À PARTIR DE 8 ANS*

Samedi 27 avril, 10 h 30.

Journée d'initiation aux jeux de rôle par l'association Le Sceau à Dés. Découverte de la pratique du jeu de rôle, de ses univers et des manières de jouer. TOUT PUBLIC

* SUR INSCRIPTION

+ D'INFOS

 **mediatheques.montpellier3m.fr**



ETAT CIVIL

NAISSANCE



Bienvenue aux sourires de

- **Diane DE VOLONTAT**, le 13/12/23
- **Lucas STAVAUZ RUIZ**, le 25/01/24
- **Andréas CHARTIER**, le 27/01/24
- **Maïa ROSE**, le 19/02/24

et nous adressons tous nos vœux à leurs parents et famille.

DÉCÈS



Nous partageons la peine des familles de

- **José MENDES DA SILVA**, le 17/01/24
- **Simone VAUDRY, veuve BENETTI**, le 01/02/24
- **Maurice LEBEAU**, le 22/02/24
- **Alain FAGES**, le 27/02/24
- **Denise POUPIER, veuve RUY**, le 04/03/24
- **Lionel SMITH**, le 08/03/24
- **Eliane BARRAL, épouse TOMAS**, le 11/03/24
- **Odette HELIN, veuve DUROU**, le 12/03/24

et nous leur adressons nos sincères condoléances.

illiCO
travaux

2024 PALMARÈS FRANCE Capital
MEILLEURES ENSEIGNES
QUALITÉ DE SERVICE
Courtage en travaux
statista

■ RÉNOVATION ■ EXTENSION

Interlocuteur unique
pour tous vos travaux

Agence Montpellier Nord

749 avenue de l'Europe 34170 Castelnau-le-Lez
Vanessa
DEDIEU **04 67 58 79 13**

Franchisé financièrement et juridiquement indépendant - SIGMA HABITAT - RCS MONTPELLIER 534959101 - SARL au capital social de 8000€

SERVICELAGON
ENTRETIEN PISCINE
à Clapiers

Les beaux jours arrivent !

- Remise en service
- Contrat d'entretien
- Installation d'équipements
- Livraison produits d'entretien

www.servicelagon.fr
06.26.72.28.33

Bénéficiez de **50% d'avance immédiate** de crédit d'impôts sur certaines prestations.



aie

AGENCE IMMOBILIERE EUROPEENNE

ACHAT VENTE LOCATION

ESTIMATION OFFERTE

3 place Max Leenhardt 34830 CLAPIERS **04 67 92 49 70** **www.immoeurop.com**

SNPI **LOGIC-IMMO.COM** **bien'ici** **interhab** **leboncoin.fr** **MeilleursAgents** **SeLoger**

RCP Transaction, MMA IARD 14 bld Marie et Alexandre Dyon 72030 Le MANS cedex 09. Garanties financières : C.E.G.C. 16 rue Hoche tour Kupka 92919 La Défense CEDEX Médiateur MEDICIS 73 bld de Clichy 75009 PARIS Carte pro Gestion et Transaction N° 3402 2016 000 006 073

CHALLENGE 2024 : FAITES VOYAGER LE LOGO DE CLAPIERS !

Vous avez de la famille ou des amis à l'étranger ?
Vous avez un projet de voyage ?
Participez au Challenge 2024
de la Ville de Clapiers...



+ d' : www.ville-clapiers.fr

Les photos sont à envoyer à : communication@ville-clapiers.com

